

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-783

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 25

À l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 594,4 »

le nombre :

« 563,3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En regard de la médiocrité des programmes télévisuels actuels, les fonds générés pour soutenir l'audiovisuel sont insuffisants. Il convient donc de les conserver à un taux suffisamment élevé pour permettre la fin de l'uniformité de programmes de qualité particulièrement réduite. Comme le soulignait François Jost, professeur à la Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et directeur du Laboratoire Communication Information Médias, directeur de la revue Télévision (CNRS éditions) : « le vrai tournant, c'est la privatisation. La logique de l'audience de la rentabilité, a amené à sérialiser au maximum les programmes, les « unitaires » ont été de moins en moins nombreux dans la fiction et, donc, on a assisté à une certaine uniformisation ». Afin de ne pas perpétuer cette privatisation menant à l'uniformisation, il est proposé d'appuyer financièrement le service public.